

# GENRE ET INTERSECTIONNALITÉ

MATINÉE DU CONSEIL DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

**1** octobre **2018** 







Suite au succès de la première rencontre en mars 2018 concernant le phénomène du harcèlement de rue, le Conseil bruxellois pour l'égalité entre les femmes et les hommes a organisé le 1er octobre 2018 une matinée d'étude Genre et intersectionnalité consacrée à la compréhension du concept *d'intersectionnalité*, à la façon dont il peut être appliqué afin d'enrichir l'intégration de la dimension de genre dans les politiques publiques, dans les mouvements sociaux ainsi que sur les lieux du travail.

Après une introduction d'Eva Sahin, présidente du Conseil, la matinée a débuté avec **Nouria Ouali** (Université Libre de Bruxelles) qui a clarifié le concept d'intersectionnalité ainsi que ses enjeux socio-politiques pour l'action publique et le combat politique. Dans le prolongement de la première intervention, Karen Celis (Vrije Universiteit van Brussel) a approfondi la nécessité de pratiquer l'intersectionnalité dans l'action politique pour l'égalité de genre et la justice sociale. Au niveau institutionnel, Pieter-Jan Debuyst (Equal. Brussels) propose quelques pistes pour intégrer la perspective intersectionnelle dans la politique de lutte contre les violences fondées sur le genre. À travers l'exemple éclairant du secteur du care, Emily Roig (Centre for Intersectional Justice) a mis en évidence que les politiques non intersectionnelles encadrant ce secteur ont renforcé les inégalités sociales frappant les travailleuses du care et a montré en quoi l'adoption d'un cadre intersectionnel permettrait d'éviter ces écueils. La matinée d'étude s'est conclue par la contribution de Marcela de la Peña (Le Monde selon les Femmes asbl et vice-présidente du Conseil) qui s'est adressée au

secteur associatif et plus particulièrement aux associations féministes, en présentant des pistes et outils concrets pour pratiquer l'intersectionnalité dans son travail quotidien. Enfin, le mot de clôture a été confié au vice-président du Conseil, **Franz De Keyzer** qui, après avoir récapitulé les points saillants des interventions, a remercié la participation active du public ayant donné lieu à des échanges de vues et d'idées particulièrement enrichissants.

La modération de la matinée d'étude a été assurée par **Karima Zahi** (equal. brussels). Cet événement a été soutenu par **Bianca Debaets**, secrétaire d'État bruxelloise à l'Égalité des Chances, et par **equal.brussels**.



## Introduction

«L'intersectionnalité n'est pas un obscur concept mais désigne au contraire une réalité sociale, que certaines personnes vivent au quotidien, les discriminations intersectionnelles, comme celles liées au genre, à la nationalité, à l'origine, à la classe sociale, au handicap ou encore à l'orientation sexuelle. Les différentes discriminations sont vécues simultanément et ne sont pas dissociables les unes des autres. Elles s'alimentent, se construisent mutuellement. Elles doivent être combattues en même temps et ne doivent pas être hiérarchisées.» D'emblée, ces mots introductifs d'Eva Sahin, présidente du Conseil bruxellois de l'égalité entre les femmes et les hommes, tracent les grandes lignes de cette matinée d'étude, développées ensuite par chacune des intervenante s de manière à éclairer les différents aspects et enjeux de l'intersectionnalité appliquée à l'action publique, à la recherche académique et bien sûr au travail politique et de terrain des organisations de la société civile, afin d'œuvrer ensemble plus efficacement pour l'égalité et la justice sociale.

## SESSION 1 : «Intersectionnalité : de la pratique à la théorie» par Nouria Ouali, Université Libre de Bruxelles

## Qu'est-ce que l'intersectionnalité?

Pour définir l'intersectionnalité, Nouria Ouali s'en réfère à la définition de Kimberlé Crenshaw qui a inventé le terme en 1994 : «approche qui analyse la position sociale des individu·e·s lesquel·le·s subissent des formes multiples et complexes (entrecroisées) de domination et d'oppression (sexe, classe, race, nationalité, origine, religion, orientation sexuelle, âge, capacité, etc.) et d'inégalité sociales.»

## Une approche fondée sur la pratique

Selon Nouria Ouali, la pratique constitue l'essence de l'intersectionnalité, ce que souligne Kimberlé Crenshaw en 2016 : «Pour savoir ce que c'est que l'intersectionnalité, il faut faire de l'intersectionnalité.»



## Un héritage du Black Feminism

Historiquement rappelle Nouria Ouali, l'intersectionnalité a démarré dans les années soixante aux États-Unis. C'est une pratique enracinée dans la réalité sociale des femmes noires situées à l'intersection de plusieurs systèmes d'oppression, à savoir la race, la classe et le genre, interopérant selon une dynamique complexe. Cette pratique a nourri l'action politique des Black Feminists pour combattre les injustices faites aux femmes afro-américaines jusque-là trop peu prises en compte par les féministes blanches américaines. Ensuite, plusieurs théoriciennes noires américaines issues du *Black Feminism* (Angela Davis, bell hooks, Patricia Hill Collins, Kimberley Crenshaw, etc.) vont à partir de la pratique, penser l'intersectionnalité sur le plan théorique et sur le plan de la production des connaissances, et vont renvoyer dans une dynamique entre le politique et l'académique des éléments, des outils de pensée et d'action dans le but de mieux rendre justice à l'ensemble de la population.

## Un «travelling concept»

L'intersectionnalité va voyager partout dans le monde : en Amérique latine, en Asie, et bien plus tard en Europe. On parle à présent *d'intersectionnalités* au pluriel pour mieux appréhender cet ensemble de théories non unifiées et mondialisées qui tient compte des points de vue situés et donc des multiples contextes de chaque société.

## Une posture intellectuelle critique : de l'universalisme abstrait vers l'universalisme particulier

Dans l'approche des *Black Feminists*, souligne Nouria Ouali, l'intersectionnalité est également une posture intellectuelle critique de l'*universalisme abstrait* et de ses impensés, par l'analyse du fonctionnement extrêmement complexe des systèmes d'oppression à la fois dans leur singularité et dans leur articulation. En s'intéressant aux relations de pouvoir qui agissent, s'articulent et se renforcent mutuellement, elle rend visible les inégalités, les discriminations, les privilèges et les avantages au sein même de chaque groupe social. L'intersectionnalité permet donc d'interroger l'universalisme du modèle d'émancipation : si l'objectif d'émancipation est universel, l'intersectionnalité montre que les voies pour y parvenir sont quant à elles multiples dès lors qu'on considère les multiples points de vue situés à l'intérieur des groupes sociaux (*universalisme particulier*).

## Discussions de groupes et conclusions

Question de départ : L'intersectionnalité est un ensemble de théories, mais elle est surtout un instrument essentiel pour aider les acteur·e·s du mouvement social et les agent·e·s institutionnel·le·s à mieux comprendre et lutter contre les inégalités et les injustices sociales. Comment, de votre point de vue situé, allez-vous considérer la question des inégalités sociales dans votre analyse et votre action au quotidien, et dans vos rapports avec les groupes qui en sont sujets ?

### **Principales conclusions:**

- L'intersectionnalité reste un concept complexe : les participant·e·s ont du mal à imaginer la pratique actuelle et ne trouvent pas facile de concilier cette approche avec notamment la mise en œuvre de la stratégie d'intégration de la dimension de genre. D'autant plus que l'approche intersectionnelle demande l'abolition de la hiérarchisation des motifs de discrimination.
- Le premier pas vers l'approche intersectionnelle = «penser sur», en tenant compte de son existence et de ses situations individuelles. Il faut partir de la pratique vers la théorie et non l'inverse.
- Il faut reconnaître que la démocratie EXIGE un traitement égal. Le système lui-même doit être remis en question pour satisfaire cette obligation.
- Suggestions pratiques ressortant des discussions et échanges :
  - Les statistiques doivent être générées de manière à permettre la lecture des inégalités. Elles pourront permettre d'introduire davantage de litiges.
  - Faire son autocritique: Si certains groupes sont absents d'un environnement de travail, il importe de s'interroger sur la cause en recherchant quelles relations de pouvoir ont contribué à cette situation.

## SESSION 2 : «Partir de la différence et de l'inégalité», par Karen Celis, Vrije Universiteit van Brussel

Il ne faudrait pas, fait remarquer Karen Celis, que la prise en compte de la perspective intersectionnelle nous conduise à une impasse causée par la peur de ne pouvoir prendre en considération tous les groupes concernés par une problématique discriminatoire. Comment dès lors adopter un point de vue intersectionnel sans paralyser notre combat contre les inégalités, contre les discriminations et les exclusions sociales mais au contraire d'une manière qui enrichisse l'action publique, l'activisme et la recherche ?

# Intersectionnalité, rapports de pouvoir et dynamiques des rapports de pouvoir

Karen Celis revient sur deux aspects au cœur de l'intersectionnalité : l'intersectionnalité concerne avant tout les rapports de pouvoir ainsi que les dynamiques des rapports de pouvoir. C'est d'ailleurs, insiste Karen Celis, ce qui différencie fondamentalement la diversité de l'intersectionnalité. Là où la diversité s'intéresse aux différences entre les individus et aux avantages de ces différences, l'intersectionnalité permet d'analyser les mécanismes de privilégisation et de marginalisation.

## Des dynamiques de pouvoir dépendantes du contexte

Ces mécanismes sont hautement dynamiques et dépendent du contexte (temporel, géographique, économique, politique, etc.). Qui est privilégié, qui est marginalisé est donc spécifique et tributaire du contexte. Ainsi, en cette période marquée par la peur de la radicalisation, les partis politiques recruteront sur leurs listes électorales davantage de femmes issues des minorités ethniques que d'hommes du même groupe, pour rassurer l'électeur par ce «visage doux de l'émancipation». Au même moment, sur le marché actuel de la location, une femme d'origine étrangère aura probablement beaucoup de peine à se loger, surtout si elle est mère de famille monoparentale.

## De l'inefficacité des «politiques monolithiques»

Selon Karen Celis, l'ensemble de notre architecture politique au sens large (politique, activisme, recherche) s'appuie sur une vision monolithique et fixe des différentes catégories sociales d'individus. L'instauration des quotas de genre dans la prise de décision illustre cette pensée monolithique: croire que les inégalités de genre dans la prise de décision seront automatiquement résolues si on inclut au moins un tiers de femmes dans un organe décisionnel, sans se pencher de façon approfondie sur le groupe des femmes visées par cette mesure.

## Un débat aussi inconfortable que nécessaire pour la démocratie

Adopter une perspective intersectionnelle signifie abandonner les réponses toutes faites. Parvenir à l'égalité et à la solidarité n'est possible

que si on assume que des mécanismes de privilégisation et d'exclusion sont à l'œuvre au sein de chaque groupe social. Il faut partir des conflits, contradictions et inégalités dans chaque groupe, ce qui nécessite de laisser beaucoup de place aux débats. L'approche intersectionnelle est donc une approche à long terme et constitue un processus aussi laborieux, lent et difficile que nécessaire pour la démocratie.

## Discussions de groupes et conclusions

Question de départ : Au quotidien, dans les pratiques politiques et activistes, on a tendance à partir de la notion de «femmes» comme une seule entité. Quelles pratiques doivent être adaptées si nous voulons prendre l'intersectionnalité comme point de départ ?

#### **Principales conclusions:**

Les discussions de groupes ont mis en évidence la nécessité :

- de l'»auto-examen» afin de considérer les positions de pouvoir de chacune, sans toutefois que cette nécessité ne devienne une injonction qui risquerait d'être contreproductive;
- de refuser la simplification des identités ;
- de l'approche systémique : le genre désigne avant tout une construction sociale des différences entre hommes et femmes et de la hiérarchisation de ces différences. Il faut éviter le piège

de l'individualisation des différences et examiner au contraire structurellement des rapports de pouvoir.

- d'utiliser les outils d'analyse «race, classe, genre» sans hiérarchie entre ces outils
- de recourir au travail en groupe non mixte comme piste d'action vers plus de mixité in fine ;
- de distribuer équitablement la parole sous peine de reproduire les mécanismes de privilégisation et d'exclusion;
- d'embrasser la multiplicité des préoccupations des femmes ;
- de repenser la définition des groupes cibles telles que considérés par les politiques ;
- d'impliquer les entreprises, de repenser et revaloriser la fonction de manager de la diversité sans lésiner sur les formations ;
- de s'interroger sur les dispositifs de participation (dans les projets par exemple) qui peinent actuellement à inclure réellement les groupes les plus marginalisés;
- de conduire des analyses de situation avec des outils d'analyse différents et adaptés aux publics étudiés;
- d'explorer certains outils comme le marketing culturel pour augmenter ses chances d'atteindre une grande variété de publics dans son travail associatif.

Pour Karen Celis, la complexité des questions et remarques soulevées pendant les discussions montrent bien que faire de l'intersectionnalité est un enjeu démocratique majeur qui exige du temps (*slow politics*), du courage et aussi de la passion. Il s'agit de mettre en œuvre une vraie politique du débat qui se nourrit de l'expérience des groupes marginalisés et qui abandonne l'angle technocrate.



# Présentation – «Intersectionnalité dans la politique de lutte contre les violences basées sur le genre», par Pieter-Jan De Buyst, Equal.Brussels

Comme Nouria Ouali et Karen Celis, Pieter-Jan De Buyst part du constat dressé par Kimberley Crenshaw sur la catégorisation des grands groupes sociaux basée les différences entre ces groupes sociaux sans envisager les différences à l'intérieur de ces mêmes groupes sociaux (cf. critique de l'approche monolithique décriée plus haut par Karen Celis).

## Un cadre légal pour l'intersectionnalité

Pieter-Jan De Buyst a analysé trois grands textes législatifs et politiques qui encadrent la politique de lutte contre les discriminations et violences basées sur le genre : la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), la Convention d'Istanbul et le PAN de lutte contre les violences fondées sur le genre de la Belgique. Ces trois textes fondamentaux incluent bel et bien une approche intersectionnelle. C'est certainement d'après lui la convention d'Istanbul qui permettrait le mieux de guider la lutte contre les violences d'une manière intersectionnelle.

## L'approche intersectionnelle en Belgique?

Pieter-Jan De Buyst a mené une enquête de terrain auprès des acteurs belges de la lutte contre les violences (associations, ONG et institutions), entre lesquels il n'y a pas de consensus quant au lien entre le genre et les violences. De cette enquête, il apparaît que la plupart des associations qui luttent contre les violences adoptent **déjà** une perspective intersectionnelle dans leur travail de terrain. C'est au contraire au niveau politique qu'une approche monolithique du phénomène des violences est conservée.

#### Il en avance les raisons suivantes :

- la peur de stigmatiser tel ou tel groupe ;
- la quasi invisibilité des certaines groupes pourtant concernés entraînant le sentiment de non pertinence politique et donc un manque de prise en compte. Ainsi les femmes avec un handicap sont particulièrement vulnérables mais il y encore trop peu de mesures politiques pour les protéger;
- le «saucissonnage» des compétences sur plusieurs niveaux qui entraîne un manque de cohérence dans les approches (lutte contre la pauvreté, lutte contre le racisme, etc. chaque domaine de compétence étant pourvu de ses propres mesures et de son propre plan d'action);
- pour les organisations de terrain, il est difficile de considérer plusieurs formes d'inégalité à la fois, autres que celles prévues par leur objet social. Cela entraîne un risque de concurrence entre associations et cela les confronte à un système de subsides trop rigide, correspondant au «saucissonnage» des compétences..

#### Recommandations

Pour avancer en politique, Pieter-Jan De Buyst souligne l'importance de faire comprendre que l'approche intersectionnelle permet la prise en compte des relations de pouvoir ainsi que l'aspect systémique et structurel des inégalités. Cela passe, ajoute-t-il, par donner la parole (*giving voice*) aux personnes concernées et cela demande de pouvoir traverser les frontières institutionnelles. C'est à ce prix qu'on pourra mettre en œuvre une action collective et concertée afin d'éliminer les discriminations.

## SESSION 3: «L'égalité des genres pour les unes au détriment des autres : de l'égalité intersectionnelle des genres», par Emilia Roig, Centre for Intersectional Justice

À travers l'exemple du secteur du *care* en France et en Allemagne, secteur hautement féminisé, mal rémunéré et caractérisé par de mauvaises conditions de travail, la présentation d'Emilia Roig a pour but de montrer les limites des politiques publiques non intersectionnelles qui encadrent le *care*.

## Incohérences et conflits autour du care

Le développement des services à la personne ou *care* est avant tout une aide au travail ménager. Il oppose dans les faits une main d'œuvre féminine hautement qualifiée à une main d'œuvre féminine faiblement qualifiée, puisque les politiques publiques permettent l'intégration et le maintien sur le marché formel des femmes hautement qualifiées par l'activation des femmes peu qualifiées dans ce secteur des services à la personne. En effet, assimilé à un ensemble de tâches qui seraient inhérentes à la condition féminine, le travail du *care* est conçu par les pouvoirs publics comme un travail qui nécessite dès lors peu de qualification.

Cette **essentialisation** des politiques publiques ne remet pas en cause la division hétéronormative du travail en maintenant l'assignation du travail du **care** aux femmes et donc renforce la ségrégation genrée sur le marché du travail. Par ailleurs, en opposant d'un côté les femmes majoritairement blanches, avec des qualifications formelles et travaillant dans le secteur formel, de l'autre les femmes racisées avec un statut migratoire instable, sans qualifications formelles ou avec des qualifications formelles non reconnues par l'Union européenne, les politiques publiques accentuent les stratifications sociales selon le genre, la race/ethnicité et la classe, constate Emilia Roig.

## Cadre d'égalité formelle vs cadre intersectionnel

Selon Emilia Roig, ces incohérences et conflits sont générés par le cadre d'égalité formelle autour du secteur du care. Par cadre d'égalité formelle, Emilia Roig désigne un ensemble de politiques publiques basées sur un «axe singulier» (cf. «cadre de pensée monolithique» selon K. Celis) et sur une perspective inter-catégorielle. À ce cadre d'égalité formelle, Emilia Roig lui oppose et lui préfère un cadre intersectionnel où les politiques publiques reposeraient sur une analyse favorisant les comparaisons intersectorielles, une analyse par axes multiples ainsi qu'une analyse intégrant la perspective intra-catégorielle.

# Politique d'égalité de genre et politique de développement des services à la personne

Pour expliquer les inconvénients de l'un et les avantages de l'autre, Emilia Roig part de l'analyse des politiques publiques qui forment le cadre d'égalité formelle autour du *care*. Il s'agit des politique d'égalité de genre

(les mesures de diminution des inégalités salariales entre hommes et femmes, d'augmentation de la participation des femmes sur le marché du travail et de conciliation des temps professionnels et privés) et des politiques de développement des services à la personne (les mesures de création d'emploi et d'activation des personnes au chômage, de conciliation des temps professionnels et privé, et de promotion du potentiel de la main d'œuvre féminine à la fois faiblement et hautement qualifiée).

Emilia Roig fait d'emblée remarquer qu'égalité de genre désigne en fait égalité entre deux catégories binaires et fixes, les femmes et les hommes, et que les politiques de conciliation vie familiale/vie professionnelle, en apparence neutres, s'appliquent en vérité aux femmes.

## Comparaison intersectorielle

Les politiques publiques analysent les inégalités salariales entre femmes et hommes selon le point de vue unique du genre, conçu binairement. Seules les inégalités entre ces deux catégories ont été examinées, sans aucune considération pour les inégalités à l'intérieur de chaque catégorie. Ceci est possible en recourant à un cadre intersectionnel qui comprend une comparaison intersectorielle.

En effet, les inégalités de salaires à l'intérieur d'une même entreprise sont moindres que les inégalités de salaires entre les secteurs. Il importe ici d'examiner des secteurs qui sont très peu mixtes d'un point de vue du genre. Ainsi une étude suisse a comparé le secteur des pompiers et celui des infirmières, deux secteurs peu mixtes, dont les qualifications, les difficultés de travail et les conditions d'emploi sont similaires. Il est apparu que les inégalités salariales entre hommes et femmes étaient plus importantes entre les secteurs qu'à l'intérieur de chacun de ces secteurs.

Cette comparaison intersectorielle fait donc apparaître que lorsqu'un secteur se féminise (processus long qui s'étend sur plusieurs années), son statut social s'amenuise, puis les rémunérations diminuent et les conditions de travail se dégradent (ex. : l'enseignement).

## Analyse par axes multiples

Pour analyser les inégalités de genre sur le marché du travail, le cadre d'égalité formelle ne va considérer que le genre (analyse par axe singulier), alors que le cadre intersectionnel va procéder quant à lui selon une analyse par axes multiples Ainsi, seront aussi pris en compte l'origine ethnique, les qualifications professionnelles, le statut d'immigration, le statut socio-économique, le handicap, etc. Cette méthode permet donc d'appréhender les connexions entre ces dimensions et l'inégalité de genre.

## Perspective intra-catégorielle

Enfin, la perspective intra-catégorielle permet quant à elle d'examiner les inégalités au sein de la catégorie «femmes» (femmes blanches, femmes racisées, femmes d'origine étrangère, femmes qualifiées, femmes peu qualifiées, etc.)

## Structurel vs individuel

Le cadre d'égalité formelle prévoit une approche individuelle des inégalités et discriminations sociales. Au contraire, le cadre intersectionnel s'appuie sur une approche structurelle qui veut atteindre la justice sociale.

L'approche structurelle analyse par exemple la répartition statistique de certains groupes sociaux. On va permettre d'en dégager des schémas et de comprendre le pourquoi de l'agrégation des cas individuels. On va donc moins s'attacher aux identités individuelles qu'à l'image statistique et à la manière dont ces inégalités se répartissent.

Actuellement, les plans de lutte contre les discriminations ou dans les plans de diversité privilégient la dimension individuelle, ce qui empêche d'accéder à la dimension de justice, c'est-à-dire, combattre les inégalités pour atteindre un niveau de justice supérieur. Ces plans cherchent à éviter qu'un individu ne soit discriminé en tant que personne. Bien que cet aspect soit primordial, il faut aussi adopter un point de vue structurel pour obtenir une analyse réellement intersectionnelle, précise Emilia Roig.

# Politiques d'emploi, politiques familiales, politiques d'égalité de genre et politiques migratoires

Dans le cadre du *care*, Emilia Roig analyse comment quatre domaines des politiques publiques sont en incohérence totale et créent des inégalités envers les femmes racisées sur le marché du travail. Il s'agit des politiques d'emploi, des politiques familiales, des politiques d'égalité de genre et des politiques migratoires.

## Les politiques d'emploi

Emilia Roig considère d'abord les politiques d'emploi basées sur l'activation des chômeurs/euses et des travailleurs·euses peu qualifié·e·s, et le déplacement du travail reproductif au travail productif de la main d'œuvre féminine hautement qualifiée.

Cette dernière mesure, selon elle, repose sur un calcul faussé des créations d'emploi. Ainsi, une femme hautement qualifiée va faire appel à une autre femme peu qualifiée pour reprendre le travail reproductif qu'elle n'a plus le temps d'accomplir, étant désormais accaparée par un travail salarié. Pour ce cas, on compte une création d'emploi. Mais cette création d'emploi ne devrait pas être calculée puisque le travail était en fait déjà effectué. C'est donc une création d'emploi fictive. Mais ce calcul faussé est lié à la façon dont les PIB sont calculés partout en Europe en invisibilisant le travail reproductif non rémunéré.

## Les politiques familiales

Les mesures de conciliation vie privée/vie professionnelle ayant recourt aux services d'aide à la personne reposent sur le transfert du travail reproductif des femmes privilégiées travaillant sur le marché du travail formel vers les femmes marginalisées évoluant dans le secteur informel ou semi-formel du *care*. Là où l'approche individuelle conduit dans les faits à une forme de dévalorisation du travail du *care*, l'approche structurelle permettrait selon Emilia Roig de valoriser ce travail reproductif, notamment en s'attaquant à la division hétéronormative du travail reproductif et en visibilisant ce travail pour lui donner de la valeur.

## Les politiques d'égalité de genre

L'approche individuelle à l'œuvre dans les mesures d'égalité des rémunérations s'est attaquée aux interruptions de carrière des femmes en compensant par le recours aux services d'aide à la personne. Mais ce travail reproductif est toujours bien présent et se caractérise par une ségrégation de genre horizontale de ce marché du travail. L'approche individuelle n'a pas permis de remettre en cause la division sexuelle du travail, ni sur le marché du travail formel et encore moins dans la sphère

privée, déplore Emilia Roig.

## Les politiques migratoires

Les migrations sont fortement liées au travail du *care*. L'Union européenne veut diminuer les flux migratoires des personnes faiblement qualifiées. En conséquence, l'accès au territoire de l'Union européenne, et donc au marché du travail formel européen, est limité à un nombre important de femmes, avec une forte représentation des femmes seules. Les longues et difficiles procédures administratives d'asile et d'immigration empêchent ces femmes d'accéder au marché du travail formel. Elles se rabattent donc sur le marché du travail informel ou peu formel du *care* et des soins de santé où règne l'exploitation. C'est ce qu'on appelle le marché gris : du travail informel toléré car il sert l'économie du travail.

Un autre calcul du PIB qui prendrait en compte le travail reproductif non rémunéré serait donc révolutionnaire, selon Emilia Roig.

#### Des politiques publiques inscrites dans un système patriarcal

Toutes ces politiques mises ensemble peuvent donner l'impression d'améliorations quand on examine un seul secteur comme le secteur bancaire. Les femmes travaillant dans ce secteur verront probablement leur situation s'améliorer grâce aux mesures de conciliation. Mais quand on regarde l'ensemble du marché du travail, on voit que les inégalités empirent pour beaucoup de femmes.

Les politiques familiales ont donc privilégié l'émancipation d'un certain groupe de femmes au détriment des autres. Elles interrogent dès lors l'essence de l'émancipation, qui est conçue en Europe en fonction du modèle masculin. Emilia Roig pose donc les questions suivantes, ce qui

rejoint ce que Nouria Ouali avait avancé plus tôt quant à la nécessité d'interroger le modèle d'émancipation : peut-on redéfinir l'émancipation autrement ? S'agit-il de l'émancipation de toutes les femmes ou de certaines femmes ? Quelles sont les conditions de l'émancipation ?

## Conclusion

Pour Emilia Roig, on est confronté à des politiques aveugles au genre et à la race qui ont invisibilisé la condition des femmes racisées. L'intersectionnalité en politique permettrait d'augmenter l'efficacité des politiques publiques. Ceci nécessite de penser autrement et de redéfinir les systèmes en place. Ainsi, il faut notamment parvenir à bannir, non pas les différences qui sont en soi très positives, mais la hiérarchisation des différences, c'est-à-dire un système de catégorisation des différences qui attache à ces différences des attributs, des caractéristiques fixes avec une échelle de valeurs. C'est en effet ce système de catégorisation qui entretient la croyance que les hommes sont supérieurs aux femmes pour telle et telle raison dans beaucoup de domaines, sauf comme on vient de le voir, dans le domaine du travail reproductif où l'on s'accorde à reconnaître hypocritement la supériorité des femmes dans un travail non rémunéré...

Comme Nouria Ouali et Karen Celis, Emilia Roig prévient qu'il n'existe pas de recette miracle. Il s'agit d'un processus de remise en question de l'ordre établi. On ne remplace pas une action par une autre, il faut au contraire essayer de déconstruire petit à petit le système actuel qui reproduit les oppressions par la mise en place de quelque chose de nouveau, quelque chose d'inclusif. C'est un processus qui ne se termine jamais.



## «Les défis de la mise en place de l'approche féministe intersectionnelle dans la pratique des associations» par Marcela de la Peña-Valdivia, vice-présidente du Conseil

Pieter-Jan De Buyst avait constaté plus tôt que les associations actives dans le domaine de la lutte contre les violences pratiquent déjà l'intersectionnalité dans leur travail quotidien, contrairement au niveau institutionnel. L'intervention de Marcela de la Peña offre ici un éclairage inédit sur ces pratiques et les grands défis liés à ces pratiques à l'intérieur des associations. Après avoir exposé quelques repères théoriques sur le féminisme et l'intersectionnalité, elle présente ensuite des pistes d'actions et une grille de lecture proposées lors de la formation «Formation à l'approche de genre en pratique : une lecture sur l'intersectionnalité pour l'action» organisée par son ONG Le Monde selon les Femmes.

«C'est difficile, constate-t-elle, de travailler dans le concret sur cette imbrication de pouvoirs qui est derrière l'intersectionnalité. En tant que féministe et intervenante sociale, c'est un travail qui se fait au niveau politique et au niveau collectif mais aussi au niveau individuel. On ne peut pas le laisser de côté car c'est un aspect fondamental. On doit attaquer la matrice d'oppression, le système d'oppression.»

## Repères historiques

Marcela de la Peña évoque d'abord la figure de Flora Tristan, (1803-1844), socialiste et féministe franco-péruvienne qui a lutté pour l'indépendance, la reconnaissance du travail des femmes et l'amélioration des conditions de la classe ouvrière. On peut, selon Marcela de la Peña, la considérer comme l'une des pionnières de l'approche intersectionnelle, parce qu'elle s'intéressait déjà aux imbrications des rapports sociaux de classe et de sexe.

À la suite de Nouria Ouali et Karen Celis, Marcela de la Peña évoque les apports des féministes noires américaines du Black Feminism qui se sont penchées sur les discriminations particulières qui touchent les femmes noires aux États-Unis et ont pu théoriser les interactions uniques du genre et de la race qui interopèrent lorsqu'il s'agit de la discrimination des femmes noires américaines. Marcela de la Peña fait remarquer que l'hégémonie culturelle anglosaxonne a pu occulter que l'intersectionnalité a également bénéficié des contributions des femmes noires d'Amérique latine (comme la Brésilienne Lélia Gonzales). Elle rappelle que les activistes américaines des années 60 féministes et antiracistes, noires, chicanas, latinas, indiennes, asiatiques... qui étaient engagées dans des luttes syndicales et anti-impérialistes ont été parmi les premières à théoriser la nécessité de combattre les discriminations multiples. Comme Nouria Ouali, Marcela de la Peña souligne que le concept d'intersectionnalité est né de la critique au sein même des rangs féministes visant à remettre en question la vision blanche (dans le sens politique) universaliste des enjeux féministes.

Marcela de la Peña cite également la Conférence Mondiale contre le Racisme, la Discrimination raciale, la Xénophobie et les Formes connexes d'intolérance (Conférence de Durban, 2000) comme l'un des premiers

exemples institutionnels ayant pris en compte l'imbrication des rapports sociaux de race et de sexe.

## Améliorer le travail des associations grâce à l'intersectionnalité

Selon Marcela de la Peña, l'adoption de l'approche intersectionnelle dans le travail des associations féministes ne peut qu'améliorer et affiner leur approche féministe, le féminisme étant un projet politique de la société pour l'égalité et la justice sociale.

Dans le travail associatif, adopter l'approche intersectionnelle permet de

- mettre en question des catégories les plus «visibles» ou «représentatives» d'un groupe social comme standard de discrimination;
- donner la visibilité, dans le mouvement féministe, aux femmes dites minoritaires;
- privilégier l'établissement de relations égalitaires entre l'intervenante et la personne rencontrée ;
- Offre un cadre d'action publique en pensant les intersections entre les différentes formes de domination.

Marcela de la Peña met par ailleurs le public en garde contre le «blanchiment» de l'approche intersectionnelle et de sa dépolitisation.

## Pratiquer l'autocritique

Adopter l'intersectionnalité passe par un «travail introspectif» des associations quant à leurs pratiques habituelles, tant au niveau collectif qu'au niveau individuel.

## Des défis individuels

Faire son autocritique offre un contrepoids racisme «non conscient»: toute intervenant·e (groupes majoritaires), doit apprendre à se débarrasser de ses propres conceptions stéréotypées, monolithiques et universalisantes. Cela permet également d'identifier ses propres privilèges (de classe sociale, race sociale...), de les questionner et de voir quels sont ceux qui servent le combat social de l'association et quels sont ceux qui y font obstacle. Elle encourage enfin à reconnaître la pluralité des identités et de partir des expériences.

## Des défis collectifs

Par ailleurs, les associations devront revoir leurs politiques internes, faire l'étude des rapports de pouvoir entre elles et leurs partenaires, prévoir des formations de leur personnel, etc. Il s'agit *in fine* de pouvoir appréhender à un niveau structurel les autres discriminations qui interagissent avec la discrimination de genre affectant les femmes de leurs publics-cibles situées à l'intersection de plusieurs rapports d'oppression.

Concernant le travail d'analyse des associations, Marcela de la Peña souligne, comme Nouria Ouali, l'importance de tenir compte que les systèmes d'oppression s'alimentent et se construisent mutuellement tout

en restant autonomes. De ce fait, ils doivent être combattus simultanément et ne doivent pas être hiérarchisés. Il importe aussi, pour Marcela de la Peña, de reconnaître ses privilèges historiques (cf. le concept de «colonialité»). Elle avertit que cela peut parfois créer un certain malaise et des résistances, ce qui rappelle l'inconfortabilité des débats évoquée précédemment par Karen Celis.

## Créer des espaces pour pratiquer l'intersectionnalité

La création d'espaces propres à l'analyse et à l'action des groupes intersectionnalisés (GI) sont nécessaires à la pratique intersectionnelle en milieu féministe. Le but est de partir des expériences des femmes et de travailler à l'empowerment des GI de manière à ne laisser personne sur le côté. L'intersectionnalité est également une stratégie politique qui permet de mieux agir aux confluences des luttes, par l'établissement les liens entre les motifs de discrimination (par ex. la race, le genre, etc.) et l'environnement (social, économique, politique et juridique) qui contribuent à la discrimination et structurent les expériences de l'oppression et du privilège.

#### Outiller son association

Marcela de la Peña conclut son intervention en proposant un outil applicable à leur travail : les *typologies des répertoires culturels* (Éléonore Lépinard). Il s'agit de schèmes d'évaluation mobilisés au niveau discursif ou interactionnel dans le processus de construction des frontières symboliques entre groupes sociaux (sociologie de la culture). Ils permettent aux associations de comprendre et tenir compte des identités et des intérêts des femmes qui subissent plusieurs systèmes d'oppression à la fois.

RÉPERTOIRES	CARACTÉRISTIQUES			
	Conception de la représentation des femmes	Conception des intérêts des groupes intersectionnels (gi)		
Reconnaissance intersectionnelle	Les représentantes doivent partager une identité comparable à celle des femmes qu'elles représentent.	Le gi possède des intérêts qui lui sont spécifiques.		
Universalisation du genre	N'importe quelle femme peut représenter les intérêts de toutes les femmes.	La lutte pour les intérêts spécifiques d'un gi peut être subsumée dans la lutte pour toutes les femmes.		
Reconnaissance individuelle	Les représentantes n'ont pas à partager une identité comparable avec les femmes représentées.	Toute femme doit définir elle-même ses propres intérêts.		
Solidarité intersectionnelle	Les représentantes de gi doivent être incluses dans les organisations du mouvement.	Les intérêts des gi peuvent être traduits et inclus dans un agenda féministe représentant le courant principal.		





## CONSEIL BRUXELLOIS DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

**RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE** 

Bld du Jardin Botanique, 20 • 1035 Bruxelles T +32 (0)2 204 34 26

goforequality@sprb.brussels www.goforequality.be